

Mandat

Le signataire déclare mandater Orange Business Services, qui l'accepte, pour effectuer auprès de son opérateur actuel (ci-après « l'Opérateur Donneur ») l'ensemble des actes nécessaires à la mise en œuvre de la portabilité du ou des numéros indiqués ci-dessus (ou le cas échéant, sur le tableau en annexe, en cas de portabilité de plus de 20 lignes). A ce titre, il certifie avoir préalablement pris connaissance et avoir approuvé sans réserve l'ensemble des conditions contractuelles régissant la portabilité des numéros mobiles figurant à l'annexe « Portabilité entrante des numéros mobiles » des Conditions Générales Orange Business Services. Il reconnaît avoir été informé par Orange Business Services des conditions d'éligibilité et des conséquences de sa demande. Ainsi, il est notamment informé(e) que sa demande de portabilité vaut demande de résiliation de son contrat auprès de l'Opérateur Donneur en ce qui concerne le ou les numéros portés et que cette résiliation prendra effet le jour du portage effectif du ou des numéros définis, et ce sans préjudice des dispositions contractuelles relatives aux durées d'engagement. Il reste tenu(e) de toutes obligations éventuelles qui le lient à l'Opérateur Donneur, notamment de tout paiement y afférent éventuellement restant. Enfin, il est informé(e) que la portabilité n'emporte pas transfert des services dont il bénéficie au titre du contrat souscrit antérieurement auprès de l'Opérateur Donneur.

A *Beaune 3/10/2014*, le
Nom et Prénom : *PARENT Caroline*
Raison sociale : *SAS Caroline PARENT et Associés*
Fonction : *DG*
Signature :



**SAS CAROLINE PARENT
& ASSOCIES**

10 B rue des Naigeons
21200 BEAUNE - FRANCE

R.C.S. Dijon 493 856 595

Assise FR 007 959 5 0556

Dument habilité aux fins des présentes.

1^{er} feuillet destiné à Orange Business Services - 2^{ème} feuillet destiné au Client.

